

FOCUS

SAINT-GENEST

D'AMBIÈRE



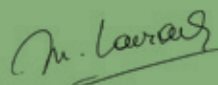
LIVRET
D'INVENTAIRE
HISTOIRE ET
PATRIMOINE BÂTI

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Depuis 2017, la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut mène l'inventaire du patrimoine de son territoire. Au sein du service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire, deux chercheurs sont chargés de cette étude. L'inventaire du patrimoine est une compétence régionale. À ce titre, la région Nouvelle-Aquitaine accompagne le projet de l'agglomération à travers le contrôle scientifique et technique et le financement à moitié des postes des chargés d'inventaire.

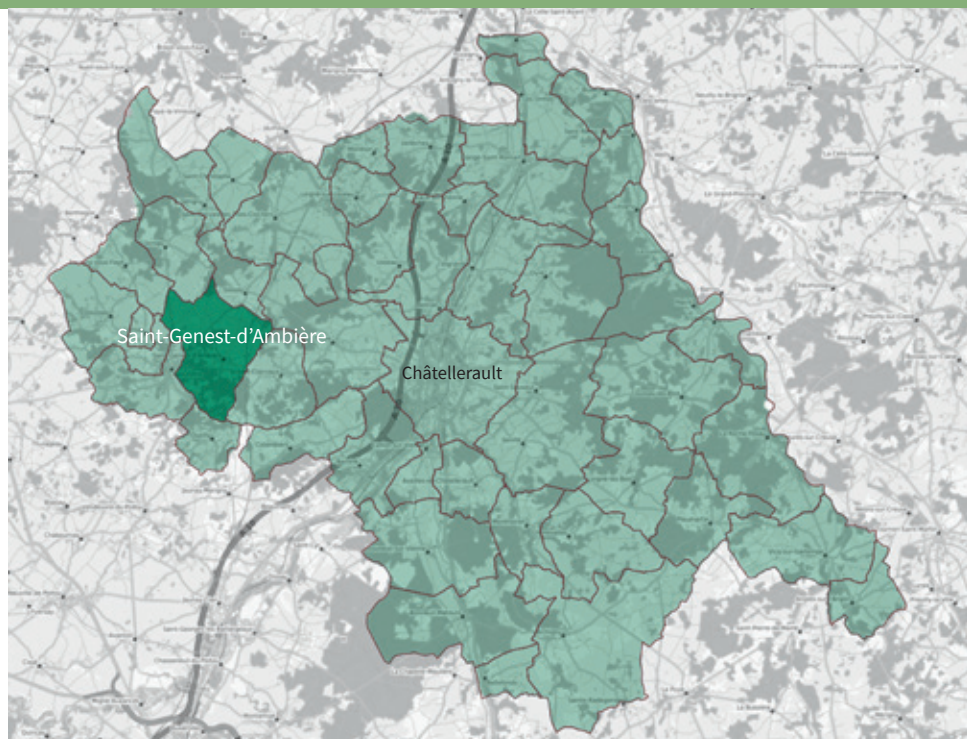
La méthode de l'inventaire consiste à recenser, étudier et faire connaître le patrimoine architectural et mobilier du bourg et des différents hameaux. Par le croisement des données recueillies sur le terrain et dans les archives, cette opération permet d'enrichir la connaissance de la commune et de restituer les éléments moins connus de son patrimoine. L'objectif à terme est de mieux comprendre le territoire de Grand Châtelleraut et de déceler les dynamiques historiques, économiques et culturelles qui l'ont animé au fil du temps.

L'opération d'inventaire de la commune de Saint-Genest-d'Ambière a été menée par Clarisse Lorieux, de mai à octobre 2022. Elle a permis d'ouvrir près de 60 dossiers documentaires illustrés par de nombreuses photographies. Ce focus vous présente une restitution de ce travail.



Maryse Lavrard

Vice-présidente en charge
de l'urbanisme et du patrimoine





1. Vaches aux champs aux Boutins.

2. Ancien moulin de Chasseneuil sur la Fontpoise.

SOMMAIRE

UN VILLAGE AUX CONFINS DE LA TOURAINE, DE L'ANJOU ET DU POITOU

LE CADRE NATUREL ET HUMAIN

UN PATRIMOINE EN IMAGES

LA CONSTITUTION D'UN MAILLAGE RELIGIEUX ET FÉODAL DANS LA VALLÉE DE L'ENVIGNE : 8^e - 14^e SIÈCLES

GENEST : UN SAINT PROVENÇAL EN POITOU

L'APPARITION DE NOUVEAUX DOMAINES ET LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS EN PLACE : 15^e - 18^e SIÈCLES

LES ENJEUX DE LA REDÉFINITION DES LIMITES TERRITORIALES

LES AMÉNAGEMENTS DU 19^e SIÈCLE ET LEUR PÉRENNITÉ JUSQU'À NOS JOURS

ZOOM

LES INSCRIPTIONS PEINTES À LA CHAUX

LE DÉCOR MUNICIPAL SOUS LE SECOND EMPIRE ET LA III^e RÉPUBLIQUE

GLOSSAIRE



UN VILLAGE AUX CONFINS DE LA TOURNAINE, DE L'ANJOU ET DU POITOU

LE CADRE NATUREL ET HUMAIN

« On peut dire avec vérité que, dans tout l'arrondissement de Châtellerault, il n'existe point de commune aussi belle, aussi étendue que celle de Saint-Genest. »

Mémoire en faveur de la commune de Saint-Genest, chef-lieu de canton, 1802.

Le territoire de Saint-Genest-d'Ambière est situé à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Châtellerault. Le nom de la commune a pour origine l'association du vocable de saint Genest et du toponyme Ambière issu du mot gaulois ambe, signifiant la rivière. Les deux appellations sont définitivement accolées en 1958.

Avec ses paysages contrastés et vallonnés s'étalant jusqu'à l'Envigne, la commune, l'une des plus vastes de l'agglomération, s'étend sur près de dix kilomètres du nord au sud. La partie nord possède de grandes zones calcaires marquées par la pierre de tuffeau, principal matériau utilisé dans les constructions des **écarts*** et du bourg. Le sol sableux composant toute la moitié sud de Saint-Genest-d'Ambière est assez fin. Il a favorisé les cultures chanvrières et maraîchères, asperges en premier lieu, qui font encore la renommée du village. Au nord-est, le point culminant est situé

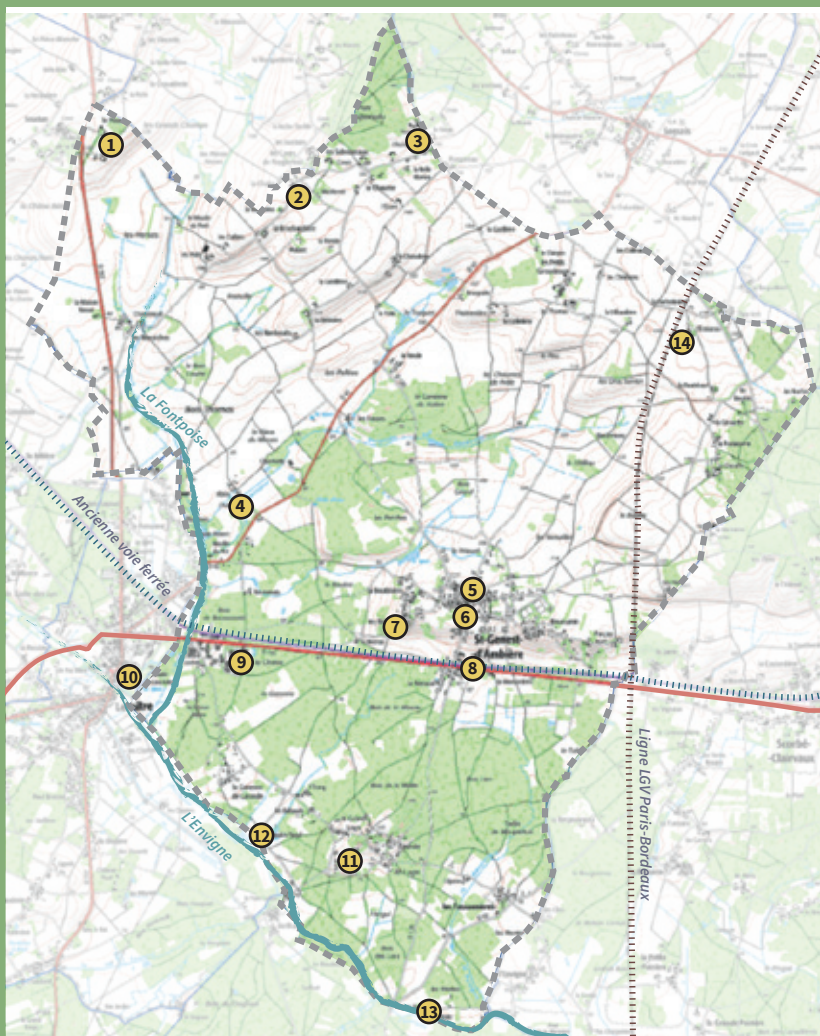
sur un plateau calcaire jalonné d'une succession de collines qui forment un relief ondulé. Elles constituent une transition paysagère, avec des cultures de céréales, des prairies et quelques vignes (la Motrue), vers les sols plus sablonneux des bords de l'Envigne. Le dénivelé jusqu'au point le plus bas est ponctué de plusieurs dépressions notamment celle laissée par le ruisseau du Beaupuy. Sur les trois kilomètres environ qui séparent le bourg de la rivière de l'Envigne, le paysage de plaine et de **varenne*** est aujourd'hui largement boisé (bois de Boussevais, bois de la Miseau, bois de la Motte, Bois Lien, Bois des Lacs). Plusieurs affluents de l'Envigne irriguent le territoire : le Maupertuis, le Poingris (qui rejoint l'Envigne au sud de la Brunalière à Scorbé-Clairvaux) et l'Oure.

L'économie de la commune marquée par la culture du chanvre et des primeurs est à vocation essentiellement agricole. Sur les 3200 ha, 2132 ha de terres sont exploités principalement en céréaliculture. 823 ha sont plantés de forêts et 420 ha sont dédiés aux prairies.

- ① Château du Pouet
- ② École de la Chaise
- ③ Château de Puygarreau
- ④ Château d'Abin
- ⑤ Église Saint-Genest

- ⑥ Mairie, ancien château de l'Ormeau
- ⑦ Motte castrale des Rideaux
- ⑧ Ancienne gare
- ⑨ Usine de confiserie

- ⑩ Prieuré fontevriste de Lençloître
- ⑪ Motte castrale de Gironde
- ⑫ Moulin Neuf
- ⑬ Moulin Feneau
- ⑭ Souterrain refuge de l'Écusseau



UN PATRIMOINE EN IMAGES

LA CONSTITUTION D'UN MAILLAGE RELIGIEUX ET FÉODAL DANS LA VALLÉE DE L'ENVIGNE : 8^e-14^e SIÈCLES

Dès le Néolithique, la situation de Saint-Genest-d'Ambière sur la rive gauche de l'Envigne, avec ses coteaux orientés au sud et ses paysages vallonnés, est propice à des installations humaines.

Cependant, c'est seulement à partir du 8^e siècle, au Haut Moyen Âge, qu'un habitat pérenne s'organise. Quatre sites non contigus sont répartis sur un linéaire de trois kilomètres. Ils sont mis au jour et étudiés lors des fouilles du chantier de la ligne ferroviaire à Grande Vitesse Bordeaux-Tours au début des années 2010. Situés sur un plateau vallonné entre la Baube et l'Écusseau ⑭, ces lieux attestent d'un habitat rural médiéval souterrain et de surface à vocation agricole. Des **aires**

d'ensilage* et des espaces domestiques et de stockage sont associés à un système fossoyé fermé à fonction défensive.

Cet habitat est probablement à relier à l'histoire des châteaux du Haut-Clairvaux*, dont la tour maîtresse, fortifiée au 12^e siècle, n'est distante que de trois kilomètres, et de Puygarreau ③ qui possède un vaste dispositif de fossés et de souterrains.

Parallèlement à la constitution de cet habitat rural, une trame féodale s'organise. Le château du Pouet ④, cité dès la fin du 10^e siècle, constitue certainement l'un des avant-postes occidentaux de la vicomté de Châtellerault.

Deux mottes castrales sont édifiées un siècle plus tard. La première, aux Rideaux ⑦, dont le nom se réfère à un talus embroussaillé, se situe à l'ouest du bourg de Saint-Genest. Des prospections

*Clarisse Lorieux, *Focus Scorbé-Clairvaux, livret d'inventaire, histoire et patrimoine bâti, novembre 2021.*





1. Élément de la verrière axiale de l'église représentant la comparaison de saint Genest devant le gouverneur d'Arles.



2. Élément de la verrière axiale représentant le martyre de saint Genest : la décapitation.

aériennes attestent sa présence, mais elle n'est pas documentée. Un petit hameau (la Boutinière, les Rideaux) s'est développé sur ce promontoire naturel. L'histoire de la seconde, à Gironde ⁽¹¹⁾, est mieux connue. Bien visible à la lisière de la forêt **éponyme***, au sud du territoire, et proche de la rivière de l'Envigne, elle est le siège d'une **châtellenie*** relevant de la vicomté. Elle est située à proximité d'une ancienne voie romaine, la *magna via Castri Arraudi* qui relie Mirebeau à Châtellerault. L'un de ses premiers seigneurs est *Rainaldus de Gerunda*. Les terres proches de la motte sont achetées puis données par le vicomte Aimery (1077-1151) à Robert d'Arbrissel pour l'installation d'un prieuré ⁽¹⁰⁾. Les religieux bénédictins de l'abbaye de Montierneuf à Poitiers établissent quant à eux un prieuré à l'est de la motte des Rideaux. Ces deux communautés

religieuses rurales reçoivent des terres en dotations (Parçay et Bourcanin pour le prieuré bénédictin) qu'elles défrichent et transforment en exploitations agricoles. Un habitat groupé s'implante progressivement dans leurs abords pour former deux bourgs distincts : Cloistre-en-Gironde (Lenclôître) et Ambière. L'église prieurale, reconstruite au début du 15^e siècle, devient par la suite l'église paroissiale ⁽⁵⁾, placée sous le vocable de saint Genest.

GENEST : UN SAINT PROVENÇAL EN POITOU.

Au début du 4^e siècle, saint Genest exerce la profession de greffier dans la province romaine d'Arles marquée par la persécution des chrétiens. Refusant un jour de retranscrire une sentence, il s'enfuit, traverse le Rhône puis, rattrapé par des

soldats, est condamné à la décapitation. Comment ce saint martyr provençal arrive-t-il en Poitou ? Pourquoi l'église n'est-elle pas dédiée aux **saints patrons*** traditionnels du Poitou ? Est-ce par l'intermédiaire de sainte Radegonde, fondatrice de l'abbaye Sainte-Marie à Poitiers ?

Cette dernière, en effet, afin de doter d'une règle monastique son abbaye récemment fondée à Poitiers se rend à Arles, deux cents ans après la mort de Genest. Elle y revient avec la règle écrite par saint Césaire centrée sur la pauvreté, la chasteté et le retrait du monde extérieur. Rapporte-t-elle à cette occasion quelques reliques du saint dont l'histoire est connue et commence à être diffusée par les textes de Grégoire de Tours ? Les sources sont inexistantes pour étayer cette hypothèse et ne permettent donc pas d'expliquer l'apparition, au moment de la construction du nouvel édifice, du vocable de saint Genest.

Les descriptions de l'église au 19^e siècle sont rares et ne font pas état de verrières ou d'objets (peintures, statues, reliquaires) en lien avec saint Genest. Sa restauration en 1904 favorise la mise en œuvre d'une historiographie de saint Genest. La grande verrière axiale du chevet, dessinée et réalisée dans des teintes bleutées par le peintre-verrier tourangeau Lux Fournier lui est entièrement dédiée. Les noms des membres de la fabrique et du curé Charles Velluet, inscrits dans les angles de la verrière témoignent également de l'implication des paroissiens. Les saints patrons du Poitou n'en sont pas moins oubliés : les statues de saint Hilaire et de sainte Radegonde aujourd'hui placées de part et d'autre de la porte d'entrée, encadrent alors la verrière. Quant à la statue de saint Benoît, elle rappelle le souvenir du prieuré bénédictin implanté au 12^e siècle.

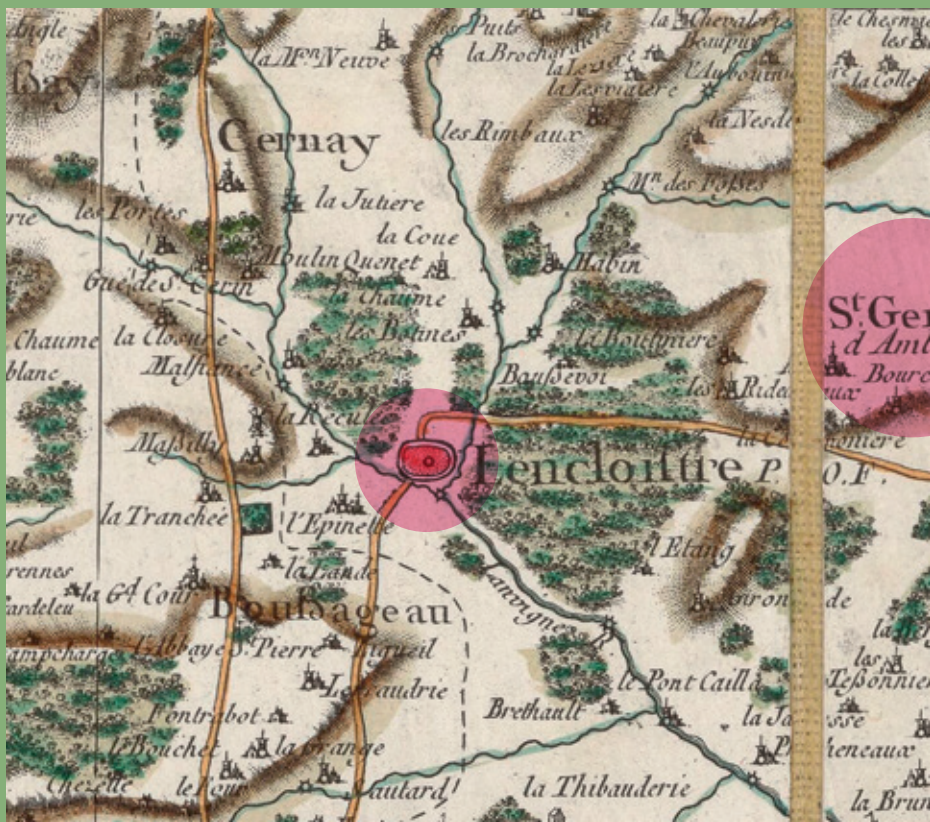


1. L'église Saint-Genest photographiée en 1899 avant sa rénovation par l'architecte Eugène Colombet.

2. L'église Saint-Genest photographiée pendant l'étude d'inventaire.



2



Carte générale de la France, 067 (Poitiers), feuille 92, par le graveur Chalmandrier, établie sous la direction de César-François Cassini de

L'APPARITION DE NOUVEUX DOMAINES ET LE RENFORCEMENT DES POUVOIRS EN PLACE : 15^e - 18^e SIÈCLES

En l'espace de quatre siècles, le territoire se couvre de fiefs et de prieurés attirés par la présence de nombreux ruisseaux et par la fertilité de la terre. Au milieu du 14^e siècle, sept moulins se répartissent sur le cours de l'Envigne, de la Fontpoise et du Beauputy. Les deux plus importants, le moulin du Pré et celui de Lenclouître, dépendent du prieuré **fontevriste***.

Bien que les dernières années de la guerre de Cent Ans soient encore marquées par

des **déprédations***, de nouveaux domaines se constituent sur le territoire, portés par des notables et une petite noblesse rurale. L'implantation et la structuration de ces lieux perdurent jusqu'au début du 16^e siècle environ, notamment dans le giron des propriétaires des seigneuries de Puygarreau et d'Abin.

Jean Barbin, avocat du roi au Parlement de Poitiers, propriétaire du fief de Puygarreau en 1433 obtient l'autorisation de faire fortifier *sa très belle maison en façon d'une tour carrée* puis, en 1443, le droit de guet et de garde. À ce domaine s'ajoute un vaste ensemble de terres



Thury. Source gallica.bnf.fr / BnF

et de manoirs déjà existants. Certains encore visibles, conservent quelques éléments architecturaux caractéristiques de cette période comme à la Chevalerie, à la Brochardière ou au Dognon alors sur le territoire de Saint-Genest. Au Pouet, l'imposante tour massive à mâchicoulis percée de quelques archères canonnières marque la dernière étape de la fortification de la propriété. La maison forte d'Abin ④, rattachée à la famille de Crouail, connaît quant à elle d'importantes modifications au début du 16^e siècle avec la construction des deux tours contre le logis sud.

Si les deux siècles suivants apportent

peu de changements dans la typologie des fermes, les transformations sont en revanche plus lisibles dans les châteaux. L'aspect défensif est peu à peu délaissé au profit d'un traitement des bâtiments entre cour et jardin.

Le château d'Abin, propriété de la famille Poussineau à partir du milieu du 17^e siècle et au 18^e siècle, est caractéristique de cette période. Un pont à trois arches enjambe les douves. Deux châtelets, dont l'un est aménagé en chapelle, encadrent le côté sud. Une allée conduit à l'entrée principale du logis en L. Un escalier intérieur de pierre à volée droite dessert des pièces en enfilade.

Les façades ordonnancées présentent des travées régulières avec de grandes fenêtres rectangulaires et des lucarnes monumentales.

Les transformations structurelles s'inscrivent également dans l'architecture religieuse et dans la vitalité économique du territoire. La réforme du prieuré de Lençloître menée par Antoinette de Orléans à partir de 1610 se traduit par de nombreuses constructions et

reconstructions. La plus imposante concerne l'hôtellerie close par un portail en pierre calcaire en **arc en anse de panier*** entouré de **bossages*** alternant **bossages vermiculés*** et bossages plats. Au sommet du fronton, une sculpture représente un lion qui tient entre ses pattes un écusson mutilé.

La place du champ de foire au nord du prieuré fontevriste marque également fortement le paysage par sa superficie.



1

1. Façade sud du château d'Abin.

2. Pont à trois arches enjambant les douves du château d'Abin



2

Elle montre l'importance prise par les marchés et les foires organisées par les religieuses. En 1612, celles-ci acceptent la tenue de quatre foires par an (à la Saint-Jean, à la Saint-Roch, à la Saint-Simon et à la Saint-Jude) moyennant une redevance de « deux deniers sur chaque mouton ou agneau vendus, cinq deniers sur chaque banc de boucher vendant chair sous les halles, trois deniers sur tous autres bestiaux qui se vendaient, un denier

sur chaque denrée étalée, le tiers du droit des minages des blés exposés ». En 1782, la fréquence annuelle des foires passe de quatre à neuf puis à douze (le premier lundi du mois) à partir du premier quart du 19^e siècle jusqu'à nos jours.



Portail de l'hôtellerie du prieuré fontevriste à Lençloître (autrefois sur le territoire de Saint-Genest-d'Ambière), et statue sommant le fronton.



1



2

1. Mur d'enceinte et tour de guet du château de Puygarreau.

2. Château du Pouet et sa tour fortifiée à gauche.

LES ENJEUX DE LA REDÉFINITION DES LIMITES TERRITORIALES

À la veille de la Révolution, le territoire de Saint-Genest-d'Ambière présente un habitat dispersé hérité des seigneuries médiévales. Un habitat plus groupé se développe autour du prieuré fontevriste dont le bourg dépasse en taille celui de Saint-Genest, pourtant siège de la paroisse.

Cet état de fait sur la structure des deux bourgs n'est pas étranger aux redéfinitions des limites territoriales de la commune qui occupent les esprits des habitants à partir de 1790. À cette date, Saint-Genest devient chef-lieu d'un

canton. Il comprend les communes de Bousageau, Cernay, Doussay, Orches, Ouzilly, et Savigny-sous-Faye.

Dans sa *Description topographique du district de Châtelleraut*, parue en 1790, Jacques-Antoine Creuzé-Latouche détaille le quotidien des cultivateurs de la vallée de l'Envigne. Il les qualifie de « modèles d'industrie, de courage et d'activité, passant le jour à cultiver et les nuits à exporter leurs cultures légumières favorisées par l'utilisation du fumier de pigeon. »

En 1801, la commune devient également le siège de la justice de paix. Le canton de Saint-Genest est alors cité comme le « plus fertile de l'arrondissement et peut être même du département dont il est le

jardin. Le terrain est un sable gras, très propre à la végétation : on y cultive une grande quantité de légumes et de fruits qui y réussissent aussi bien que dans les marais des environs de Paris» (Description générale du département de la Vienne par le citoyen Cochon de Lapparent, 1801). Aux productions maraîchères s'ajoute celle du chanvre dont l'exploitation alternée avec celles des légumes apporte une remarquable fertilité aux terres. Au début du 19^e siècle, des tensions marquent les relations entre les habitants du bourg de Lençloître et ceux de Saint-Genest. Les premiers souhaitent prendre leur indépendance vis à vis des seconds. Au principal argument d'accessibilité du bourg avancé pour Lençloître s'oppose celui du « *bon air* » présent à Saint-Genest. Au delà de ces arguments de façade, l'enjeu majeur réside probablement dans

la volonté des élus d'accorder plus de poids politique et économique au bourg de Lençloître, bien doté en foires et marchés et mieux situé à la croisée des routes menant à Mirebeau, Châtelleraut et Richelieu.

En 1822, la commune de Lençloître est ainsi officiellement formée à partir d'une section de celle de Saint-Genest et du territoire de la paroisse de Boussageau. L'église du prieuré est affectée au service paroissial. Le bourg de Lençloître réuni à Boussageau devient chef-lieu de canton au détriment de Saint-Genest. Distants de trois kilomètres, les deux bourgs suivent une évolution démographique différente puisque la population du bourg de Lençloître grossit deux fois plus vite que celle de Saint-Genest.



1

1. Le manoir du Dognon.

2. Fenêtre surmontée d'un arc en accolade, moulures à congés et appui saillant à la Chevalerie.



2



1



2

1. Lavis à l'encre brune sur papier, dessiné par René Duveau le 3 mai 1944 représentant un portail dans la Grande-Rue

© Alienor.org, Musées de Châtelleraut

2. Photographie prise pendant l'opération de l'inventaire (2022) du même portail située dans la Grande-Rue

3. Lucarne recensée dans le cadre de l'inventaire (2022), localisée dans le bourg et coiffée d'un fronton en chapeau de gendarme peu commun.

4. Lucarne recensée dans le cadre de l'inventaire (2022), localisée à Gironde et arborée d'un masque encadré de part et d'autre d'une ornementation d'où sort des rameaux de végétation.

5. Maison de bourg avec porche.



3



4



5



1. Élévation de la façade est du château de l'Ormeau, aujourd'hui mairie de Saint-Genest-d'Ambière.



2. Cartouche portant la date 1847 et le monogramme VC pour Vincent Cougnault.

LES AMÉNAGEMENTS DES 19^e ET 20^e SIÈCLES

Bien que Saint-Genest-d'Ambière perde son statut de chef-lieu de canton, les aménagements se poursuivent pour faciliter les déplacements des habitants. En 1835, la route de Lençloître à Châtellerault par Sossay est réalisée. Dix ans plus tard, le chantier de la route départementale numéro 13 reliant Lençloître et Châtellerault (par Scorbé-Clairvaux), et dont les travaux auraient du débiter à la toute fin des années 1780, est enfin lancé. Il amorce une croissance démographique qui se traduit par une lente mais continue augmentation des constructions et par l'aménagement des espaces publics dans le bourg. Le cimetière est transféré des abords de l'église à son emplacement actuel. La famille Marchand fait bâtir le château de l'Ormeau ⑥ au centre du bourg dans la perspective de la rue du Grand-Peuple. Les propriétaires les plus aisés édifient des maisons aux proportions plus importantes qui comportent

toutes un étage et un comble éclairé par des lucarnes. Le décor sculpté y occupe une place prépondérante.

À la fin des années 1870, la commune approuve le tracé de la ligne ferroviaire de Loudun à Châtellerault et demande la construction d'une gare ⑧ fonctionnant perpétuellement comme celle de Scorbé-Clairvaux pour les voyageurs et les marchandises. L'accent est mis sur le commerce des quatre saisons et des primeurs. En 1888, deux ans après l'ouverture de la ligne, un train des primeurs est spécialement affrété pour permettre une exportation des produits maraîchers vers Paris. Partant en début d'après-midi du lençloîtrais, asperges, oignons et échalotes arrivent à Paris dans la nuit et sont ensuite proposés sur le marché des Halles le lendemain matin.

Dans les hameaux, la structure bâtie se modifie peu. La forme des fermes héritée de l'Ancien Régime se compose d'une maison d'habitation avec sa façade exposée au sud, des dépendances accolées de



1



2



3

part et d'autre du logis et formant une cour centrale, le plus souvent carrée. La façade est harmonieuse, et possède plusieurs travées. Dans les années 1930, des reconstructions interviennent parfois sur les maisons comme aux Chemiens ou aux Rimbaults.

Les entrées sont traitées différemment selon les époques. Dans la première moitié du 19^e siècle, l'accès se fait par un large portail en pierre en arc en **anse de panier***, typologie que l'on retrouve dans plusieurs communes de l'ouest châtelleraudais. Dans la seconde partie du 19^e siècle et jusqu'au début des années 1930, l'entrée est plus ouverte avec un portail en fer encadré par deux piliers de section carrée ou ronde.

Dans le bourg et à partir des années 1960, les aménagements se concentrent sur l'éducation, le sport et les loisirs. L'architecte loudunais Jean-Pierre Barrault réalise la classe enfantine de l'école des Capucines (1973-1974), la salle des fêtes (1979), le restaurant scolaire et son préau (1988).

Deux cents ans après la scission d'une partie de son territoire, Saint-Genest d'Ambière conserve un patrimoine largement hérité du 19^e siècle tout en s'ouvrant à un habitat pavillonnaire récent implanté en cœur de bourg (lotissement des Grands Clos).

1. Ancienne ferme aux Tessonnières : le logis en fond de parcelle comporte un étage de comble éclairé par des petites fenêtres, typologie très répandue dans le lençloïtrais.

2. Portail à la Boutinière, route des Rideaux.

3. Pilier carré du portail d'entrée de la ferme de l'Ecuré.



Deux bancs de touche en bordure du terrain de football.



1. Date peinte à la chaux sur la façade d'une ferme à Gironde.

LES INSCRIPTIONS PEINTES À LA CHAUX

*La croix chasse le malin comme la chaux
chasse les poux.*

Dr Baudouin, La croix blanche
des fermes du bocage vendéen.

Le chaulage des maisons et des bâtiments à vocation agricole constitue une pratique courante en milieu rural au 19^e et jusqu'au milieu du 20^e siècle. Les opérations d'inventaire ont permis de relever quelques traces de cette pratique à Saint-Genest-d'Ambière, à Doussay et à Dangé-Saint-Romain.

Avec ses propriétés purificatrices et désinfectantes, la chaux contribue à éradiquer bactéries et microbes et assure

une lutte efficace contre l'humidité. Son action assainissante est également utilisée lors des épidémies comme en atteste la décision prise par le conseil municipal de Saint-Genest le 14 mai 1832. La délibération précise qu'« en cas d'épidémie de choléra morbus, les mesures de propreté étant soigneusement recommandées, l'autorité locale a fait acheter et rendre au chef-lieu de la commune vingt-huit doubles décalitres de chaux. Chacun des indigents sera invité sous trois jours à faire enlever la portion de cette chaux qui lui sera attribuée, sa chambre sera sur-le-champ blanchie. »

En dehors des périodes de contagions, l'opération de chaulage a lieu généralement au printemps, le dimanche précédent Pâques, lors des Rameaux.



1. Bourg de Doussay, l'une des façades est enduite à mi hauteur à la chaux.

© Ville de Châtellerault, Archives municipales, fonds Arambourou, coll. A. Chêne, droits réservés. 7.35.4

2. Croix peinte à la chaux au-dessus d'une porte d'étable, Maison Hodde, Dangé-Saint-Romain



L'usage est de badigeonner l'intérieur des habitations, des granges et de l'ensemble des bâtiments abritant des animaux. À l'extérieur, la chaux est appliquée en larges bandes autour des fenêtres et des portes. Une fois le travail terminé, un signe de croix est parfois tracé au-dessus de la porte, le plus souvent de l'étable ou de l'écurie. Une date peut être ajoutée en

grands caractères comme sur une ferme de Gironde. Témoins d'une pratique passée qui conjugue utilité hygiéniste et rituels de protection agraires et agricoles, ces vestiges très fragiles entrent pleinement dans la connaissance du patrimoine de Grand Châtellerault.

LE DÉCOR MUNICIPAL SOUS LE SECOND EMPIRE ET LA III^e RÉPUBLIQUE

L'effigie de Napoléon III, qu'elle soit sous forme de buste ou de tableau orne l'intérieur des mairies durant tout le Second Empire (1848-1870). Dans un premier temps, l'administration laisse à la libre appréciation des communes le choix du « décor » impérial. Cependant, dans les années 1860, le ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts institutionnalise peu à peu cette présence impériale dans les bâtiments publics où s'exerce le pouvoir de l'État. La diffusion du modèle du buste réalisé par Henri-Frédéric Iselin en 1862 ou du portrait peint par Hippolyte Flandrin contribue à incarner le régime jusque dans les campagnes. La fête de l'Empereur décrétée tous les 15 août, le jour de la **saint Napoléon*** est notamment organisée par la commune de Saint-Genest-d'Ambière en 1867. Elle assoit encore durant quelques années le culte impérial.

Dès la chute du Second Empire, la Marianne s'impose comme le symbole de la nouvelle république. Figure féminine au visage emprunté à l'Antiquité, sa représentation est progressivement associée aux portraits officiels des présidents de la République à partir de la fin des années 1870. La mairie de Saint-Genest-d'Ambière conserve l'un de ces modèles attribués au sculpteur niortais Dominique-Michel Vidiani (1840-1887). Coiffée d'une couronne végétale sur une chevelure en boucle, la Marianne **ambigarrienne*** porte un corsage gansé couvert d'un drapé à l'antique retenu par une fibule gravée d'un triangle.



1



2



3

1. Buste de Napoléon III en uniforme militaire avec écharpe, épaulettes et cinq médailles accrochées sur le torse dont celle de la légion d'honneur (mairie de Saint-Genest-d'Ambière).

2. Portrait de Napoléon III en uniforme de général de brigade dans son Grand Cabinet aux Tuileries, peint par Hippolyte Flandrin en 1861 (mairie de Lençloître).

3. Marianne attribuée au sculpteur Vidiani, exposée au premier étage de la mairie de Saint-Genest d'Ambière

GLOSSAINE

Aire d'ensilage : aire de stockage aménagée dans des silos souterrains destinés à conserver sur le long terme des denrées périssables.

Ambigarrien/-ne : habitant/-e de Saint-Genest-d'Ambière.

Arc en anse de panier : arc surbaissé dont la portée est plus large qu'un arc en plein centre.

Bossage : pierre dont le parement est traité en saillie.

Bossage vermiculé : bossage formé de sillons irréguliers et sinueux évoquant le passage des vers dans le bois.

Châtellenie : seigneurie et juridiction d'un seigneur châtelain.

Déprédation : destruction, vol ou pillage.

Écart : groupement d'habitations en milieu rural. Un écart peut être qualifié indistinctement de hameau ou de village.

Éponyme : qui donne nom à quelqu'un ou quelque chose.

Fontevriste : qui se rapporte à l'ordre de Fontevraud fondé en 1101 par Robert d'Arbrissel.

Saints patrons du Poitou : l'usage du vocable des saints patrons du Poitou, Hilaire et Radegonde, est largement diffusé dans les paroisses aujourd'hui constitutives du territoire de Grand Châtellerault. Aux côtés de Pierre, de Marie et de Jean, les vocables dédiés aux saints poitevins sont présents dans les paroisses de Scorbé-Clairvaux, d'Ouzilly et d'Orches. Hilaire était également le vocable de la paroisse de Bousageau rattachée à Lençloître en 1822.

Saint-Napoléon : la première mention de la fête de la Saint-Napoléon apparaît dans l'Almanach national de l'an XI (1802-1803). Jean-Etienne-Marie Portalis, ministre des Cultes, souhaite instituer la Saint-Napoléon comme fête nationale et suggère de la célébrer le jour de l'Assomption, date anniversaire de l'Empereur Napoléon 1er. Si le saint disparaît des calendriers avec la chute de Napoléon 1^{er}, la fête de l'Empereur sera remise au goût du jour sous le Second Empire.

Varennés : sols sablonneux et fertiles. Le terme est surtout employé en Touraine et dans une partie nord du Poitou.

« SAINT-GENEST HEUREUSEMENT SITUÉ, A DES ABORDS TOUJOURS FACILES, ON Y RESPIRE L'AIR LE PLUS PUR »

Mémoire en faveur de la commune de Saint-Genest, chef-lieu de canton, 1802.

La communauté d'agglomération de Grand Châtellerault appartient au réseau national des villes et pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture, direction générale des patrimoines, attribue l'appellation Ville et Pays d'art d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des chargés de projet des Villes et Pays d'art et d'histoire. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et les pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 Villes et Pays d'art et d'histoire vous offre son savoir-faire en métropole et outre-mer.

À proximité

Angoulême, Cognac, Poitiers, Rochefort, Royan, Saintes, Thouars, les pays de Charente-Limousine, du Confolentais, du Montmorillonnais, de l'île de Ré, de Vienne et Gartempe, de Parthenay-Gâtine bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Et aussi dans la Région Nouvelle Aquitaine

Bayonne, Béarn des Gaves, Bergerac, Bordeaux, Limoges, Pau, Périgueux, La Réole, Sarlat, les pays du Grand-

Villeneuvois, des Hautes Terres Corrésiennes et Ventadour, de Monts-et-Barrages, de Pyrénées-Béarnaises, de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, de Vézère-Ardoise.

Renseignements :

Toutes les informations des opérations d'inventaire et des actions de valorisation sont disponibles :

- dans les mairies des communes étudiées,
- auprès du Service Patrimoine - Pays d'art et d'histoire de Grand Châtellerault à l'hôtel Sully, Châtellerault,
- sur le site de l'inventaire de la région Nouvelle Aquitaine : inventaire.nouvelle-aquitaine.fr pour consulter les dossiers documentaires,
- au centre de documentation du patrimoine à Poitiers 102 Grand'Rue - 05 49 36 30 07.

Recherches, rédaction :

Clarisse Lorieux chargée de l'inventaire du patrimoine, communauté d'agglomération de Grand Châtellerault, octobre 2022.

Photographies (sauf mention contraire)

Clarisse Lorieux, © Région Nouvelle-Aquitaine, inventaire général du patrimoine culturel, © Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault. Relecture : Emmanuelle Plumet, attachée de conservation, responsable du service Patrimoine-Pays d'art et d'histoire de Grand Châtellerault.

Mise en page : catherine balme d'après Des Signes Studio – Muchir Desclouds 2022

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION